



Bien vivre dans son quartier

Premières plantations dans le futur quartier Guillaumet, ex-CEAT

Vendredi 2 avril, à 11h30, Jean-Luc Moudenc, Maire de Toulouse, Président de Toulouse Métropole, Laurent Campredon, directeur régional Cogedim Midi-Pyrénées, et Christian Noailhac, directeur régional Occitanie, planteront le 1er des nouveaux arbres du futur quartier Guillaumet, ex-CEAT. Il sera accompagné par Isabelle Ferrer, Maire de quartier (Jolimont, Soupetaud, Roseraie, Gloire, Gramont, Amouroux), Clément Riquet, Conseiller municipal délégué aux espaces verts, Laurence Arribagé, Maire de quartier (Bonhore, Guilheméry, Château de l'Hers, Limayrac, Côte Pavée), Annette Laigneau, Vice-présidente métropolitaine et Adjointe au Maire en charge de l'urbanisme et des grands projets, et Philippe Perrin, Vice-président métropolitain et Conseiller municipal délégué au vélo et aux nouvelles mobilités.

Le futur quartier Guillaumet, ex-CEAT accueillera à terme **620 arbres, soit 200 plantations supplémentaires. Ces plantations représentent 41% de la surface** du futur quartier.

Dans le cadre de son action en faveur de la nature en ville, Toulouse Métropole intègre dans ses projets urbains le renforcement des plantations et la création d'espaces nature pour offrir un cadre de vie agréable à ses habitants.

Le futur quartier Guillaumet est un projet urbain qui conjugue logements, commerces et équipements de quartier. Depuis 2014, Toulouse Métropole a revu le projet dans son ensemble pour garantir une plus grande diversité dans la typologie des logements en rééquilibrant logement social et logement en accession (78% de la superficie sera dédiée au logement dont 55% à l'accession à la propriété, répartis entre 45% en accession libre et 10% en accession sociale). Il comporte aussi davantage d'équipements publics ou privés (21.000m² pour les sports, commerces, services, crèche, etc.) afin d'anticiper les besoins et la création de lieux de rencontre avant l'arrivée de tous les habitants.

En juin 2019, la Mairie de Toulouse et Toulouse Métropole ont lancé la démarche écoquartier pour ce nouveau quartier. Cette démarche permet d'atteindre les objectifs fixés par le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) : viser la sobriété énergétique, limiter la production des déchets, préserver et valoriser la biodiversité, les sols et les milieux naturels, etc.

>> Rendez-vous vendredi 2 avril, à 11h30, au 58 avenue Yves Brunaud.



Service de presse
Hôtel de Ville, place du Capitole
31000 Toulouse
tel. 05 61 22 21 47
espacepresse.toulouse-metropole.fr
espacepresse.toulouse.fr

Suivez toutes les informations du service de presse sur le fil Twitter [@PresseToulouse](https://twitter.com/PresseToulouse)

